
DÉMISSION DU MAIRE DE BONAVENTURE, ROCH AUDET

Bonaventure, le 4 juin 2024 – Le maire de Bonaventure, Roch Audet, a informé le conseil municipal hier soir, le lundi 3 juin, en séance de travail, qu’il quittait ses fonctions à la mairie.

Monsieur Audet a été élu pour un premier mandat en 2013. Après plus de 10 ans à la mairie de Bonaventure, il met fin à l’exercice de ses fonctions. Voici ce qu’il souhaite dire :

« Le moment est venu pour moi de tirer ma révérence. Je quitterai mes fonctions de maire de la Ville de Bonaventure le 2 juillet 2024. Servir les citoyennes et les citoyens de Bonaventure aura été un immense honneur. J’ai rencontré plusieurs personnes qui m’ont fait grandir en tant qu’humain.

Depuis 10 ans et demi, beaucoup de projets se sont réalisés, parfois dans un contexte qui s’y prêtait bien, parfois dans un contexte plus difficile. Je souhaitais donner une vision de développement à notre ville, nous donner un lieu de vie qui nous permette de réaliser nos projets d’avenir et d’être fiers de notre communauté.

Je me suis présenté en politique municipale pour les bonnes raisons, pour faire croître la Ville de Bonaventure, faire de notre ville un lieu dynamique pour toute la famille. Je crois que j’y suis arrivé, mais tout a un prix ! Être maire est un rôle exigeant qui vient avec son lot de défis et de responsabilités. La pression peut être intense, mais elle est également motivante, dans la plupart des cas.

Ce n’est pas de gaieté de cœur que je prends la décision de quitter durant mon mandat, il en va de ma santé physique et mentale. Je vais prendre le mois de juin pour faire le transfert des dossiers et évaluer ce qui est possible pour moi professionnellement.

En terminant, sachez que mon engagement a toujours été de travailler avec cœur et transparence pour le bien de toute la communauté.

Merci de votre collaboration tout au long de ces années.

Roch Audet, maire de Bonaventure »

Pour toute information supplémentaire, on communique avec M. Roch Audet, aux coordonnées inscrites.

Information :

Roch Audet, Maire

maire@villebonaventure.ca

418 391-1486

Source :

Mélissa Dumont, agente de communication

Service des loisirs, de la culture, du tourisme et de la vie communautaire

communications@villebonaventure.ca

418 534-2313, poste 222

ANNEXE :

Principales réalisations

- Construction du Centre récréatif Desjardins
- Rénovation de l'hôtel de ville
- Rénovation de la salle mécanique à la piscine
- Finaliser le projet de la rue des Peters (54 terrains)
- Développement de la rue des Aboiteaux (19 terrains)
- Programme d'aide pour la construction résidentiel et locative
- Déplacements actifs :
 - Rue Bois-Hébert
 - Avenue de Louisbourg
- Mise à niveau de la réserve incendie
- Mise aux normes de l'eau potable (puits, chloration et réservoir)
- Développement et maintien des infrastructures au Parc Louisbourg
- Création de parcs de quartier
- Mise à jour de l'entente de collaboration avec le Théâtre de la Petite Marée
- Places temporaires service de garde au Centre Bonne Aventure (26 places)
- Construction de près de 100 nouvelles résidences sur le territoire
- Mise en place de la Politique rivière
- Élaboration d'une planification stratégique (2016)

Principaux projets en développement

- Projet de loyers abordables (24 logements)
- Construction nouvelle installation service de garde (31 places)
- Développement industriel : projet de pisciculture
- Carrefour des générations (21 logements)
- Reconstruction du chemin Thivierge
- Transfert de la bibliothèque au Centre Bonne Aventure